AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

CONTROLES REGLEMENTAIRES ELECTRIQUES DES BATIMENTS

DU CENTRE INRAE VAL DE LOIRE

1 Type de procédure : Marché à procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (< 90 K€ HT).

2 Centre INRAE de rattachement : Centre VAL DE LOIRE

3 Unité : SDAR - site de TOURS - ORLEANS - BOURGES - NOGENT SUR VERNISSON

4 Caractéristiques du besoin (description, lieu d'exécution, durée, volume, etc.) :

La présente procédure porte sur un marché de service ayant pour objet la réalisation des contrôles réglementaires électriques pour l'ensemble des sites du Centre INRAE Val de Loire, conformément à la législation en vigueur.

Le centre Val de Loire est constitué de quatre sites géographiques :

- Site de Tours à NOUZILLY (37380),
- Site d'Orléans à ARDON (45160),
- Site de Bourges à OSMOY (18390)
- Site de NOGENT SUR VERNISSON 45290 - Domaine des BARRES.

Le titulaire du marché devra être agrée par arrêté ministériel pour la vérification des installations électriques.

Le détail des prestations demandées et les modalités de consultation des entreprises sont décrits dans l'acte d'engagement valant Cahier des Clauses Particulières et le règlement de consultation.

Le présent marché est un accord-cadre s'exécutant à bons de commande au sens de l'article R.2162-13 et l'article R.2162-14 du code de la commande publique

Le marché fait l'objet d'un lot unique

Le marché est conclu pour un an à compter de sa date de notification et pourra être reconduit tacitement, trois fois, pour une durée d'un an, sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans. Il se terminera au plus tard le **30/09/2029**.

INRAE se réserve la possibilité de négocier aux conditions fixées dans le Règlement de Consultation.

5 Adresse où l'on peut retirer un dossier (le cas échéant) : ……

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur de INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr

6 Date limite de remise des plis : mardi 23 septembre 2025 à 17h00

7 Critères de sélection :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue après jugement des offres effectué suivant les critères de sélection suivants par application de leur pondération :

Critère d'attribution pondérés		Sous-critères d'attribution pondérés	
Critère de qualité technique de l'offre	50 %	Modalités d'interventions : le candidat devra notamment préciser son organisation, la durée des interventions, les certifications obligatoires pour intervenir, et tous les éléments permettant d'apprécier sa méthodologie de mise en œuvre de la prestation	40 %
		Modèle des rapports : délais, mode de transmission, qualité des rapports	30 %
		Moyens humains : nombre et disponibilité des intervenants, leur qualification et habilitation	30 %
Critère environnemental	10 %	Dispositions prises par le candidat dans le cadre de cette prestation pour maîtriser les impacts sociaux, économiques et environnementaux	100 %
Critère Prix	40 %	Le critère financier sera apprécié au regard du montant total des BPU	100 %

Les critères de la qualité technique de l'offre et le critère environnemental sont appréciés au regard du mémoire technique du candidat.
Les prix sont appréciés au regard du Bordereau des Prix Unitaires (BPU).
Après pondération, les critères et sous-critères sont notés sur 10 points ainsi que la note finale.

La méthode d'analyse des offres est décrite dans le règlement de consultation.

L'INRAE pourra demander aux soumissionnaires de préciser le contenu de leur proposition.

Après analyse des offres, INRAE se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats les mieux classés. Ces négociations pourront se faire par écrit ou à l'occasion de rencontres sur le Centre INRAE Val de Loire.

Le représentant du pouvoir adjudicateur, dès que son choix sera fait, avisera tous les autres candidats du rejet de leur offre. il communiquera par écrit à tout candidat qui en fera la demande les motifs du rejet de son offre.

8 Délai de validité des offres : 90 jours

9 Contact :

Une visite par site, est obligatoire pour pouvoir remettre une offre.
Les visites se dérouleront ainsi :

- **Site de Tours à Nouzilly (37) :**

Des visites groupées sont organisées :

- **le mardi 2 septembre à 14 h00,**
- **le jeudi 4 septembre à 14 h00,**
- **le lundi 8 septembre à 14 h00.**
- **le mardi 9 septembre à 14h00.**

Les candidats pourront s'inscrire par mail à l'adresse suivante : marches-publics-vdl@inrae.fr

- **Site de Bourges situé à Osmoy (18) :**

Les candidats pourront prendre rendez-vous, les **semaines 36 et 37** avec :

M. David MAUPETIT Tel : 06 84 54 77 75

- **Site d'Orléans situé à Ardon (45) :**

Les candidats pourront prendre rendez-vous, les semaines **36 et 37** avec :

M. Jean-Christophe CLAVIER tel : 06 70 72 07 82
M. Francis SIRE tel : tel : 02 38 41 80 10

- **Site de Nogent sur Vernisson situé à Nogent sur Vernisson (45) :**

Les candidats pourront prendre rendez-vous, les semaines **36 et 37** auprès de :

Mme Florance VAN DEN BOOM tel : 06 87 77 85 06
Ou M. Anthony CHARBONNET tel : 02 38 95 65 46

Lors de la visite, des plans détaillés du site seront fournis à l'ensemble des candidats.

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à la préparation de leur offre, les soumissionnaires doivent s'adresser en temps utile à INRAE et de telle sorte que l'Institut puisse répondre, au plus tard, 6 jours avant la date limite de remise des offres, de préférence sur le profil d'acheteur de INRAE (PLACE) https://www.marches-publics.gouv.fr

---